



CENTRE DE DROIT
BANCAIRE ET FINANCIER

Journée 2012 de droit bancaire et financier

Mardi 6 novembre 2012

Centre International de Conférences Genève (CICG)

Fiscalité et blanchiment

Trusts et héritiers

Entraide internationale et protection des collaborateurs

Sous la direction de

Luc Thévenoz et Christian Bovet



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FORMATION CONTINUE



CENTRE DE DROIT
BANCAIRE ET FINANCIER

- 8:30 *Accueil des participants*
- 9:00 *Ouverture de la journée par la professeure Christine Chappuis, doyenne de la Faculté de droit*
- 9:10 **L'infraction fiscale comme crime sous-jacent au blanchiment d'argent : considérations de *lege ferenda***
Ursula Cassani, professeure à l'Université de Genève
- 9:40 **Mise en œuvre de la politique de conformité fiscale par les banques**
Sylvain Matthey, directeur, Lombard, Odier & Cie
- 10:00 *Questions et débat*
- 10:20 **L'entraide dans tous ses [É]tats**
Christian Bovet, professeur à l'Université de Genève

10:50 *Questions et débat*

11:10 *Rafraîchissements*

11:40 **Communication de données personnelles aux autorités fiscales étatsuniennes : obligations et responsabilité de l'employeur**

Gabriel Aubert, professeur à l'Université de Genève

12:10 *Questions et débat*

12:30 *Déjeuner*

Centre International de Conférences Genève – CICG
(17, rue Varembé, Genève)

14:00 **Chronique de la pratique administrative et des développements réglementaires**

Shelby du Pasquier, avocat, Lenz & Staehelin

14:40 **Le droit d'information du conjoint et des héritiers en matière de trusts**

Aude Peyrot, avocate, Python & Peter, chargée de cours
à l'Université de Genève

15:10 *Questions et débat*

15:20 **Chronique de la jurisprudence civile**

Luc Thévenoz, professeur à l'Université de Genève, président de
la Commission des offres publiques d'acquisition

16:00 *Fin de la journée*

La Journée 2012 de droit bancaire et financier
s'inscrit dans le cadre de la formation continue universitaire
(www.unige.ch/formcont)

Renseignements pratiques

Lieu de la Journée

Centre International de Conférences Genève – CICG (Varembé)
17, rue Varembé
1211 Genève 20
Tél. +41 22 791 91 11

Accès par : – tram 15, arrêt “Nations”
– bus 5 direction “Palexpo/Aéroport”, arrêt “Vermont”
– bus 8 direction “Appia/OMS”, arrêt “UIT”

Le plan d'accès détaillé se trouve sur www.cicg.ch.

Un parking payant se trouve sur la rue Varembé (proximité du bâtiment UIT).

Emolument de participation

L'émolument de participation est de CHF 580.–. Il est réduit à CHF 260.– pour les étudiants et assistants des universités et pour les avocats-stagiaires, sur présentation d'un justificatif. Il comprend la documentation, le repas et les rafraîchissements. Une facture sera envoyée dès réception de l'inscription.

Aucun remboursement n'est possible en cas de désistement. La personne inscrite peut en tout temps annoncer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Exposés et documentation

Les exposés et discussions ont en principe lieu en français. Leurs plans et autres documents utiles seront distribués aux participants sur place. Certains exposés seront publiés dans la *Revue suisse de droit des affaires et du marché financier*, dont un exemplaire sera adressé gratuitement aux participants dès sa parution.

Inscription

Je m'inscris à la **Journée 2012 de droit bancaire et financier** et m'engage à verser la somme de

- CHF 580.–
- CHF 260.– pour les étudiants et assistants des universités et pour les avocats-stagiaires

dès la réception de la facture adressée par le Centre de droit bancaire et financier

Nom :

Titre :

Entreprise :

Adresse pour l'envoi postal: privée ou professionnelle

.....

.....

E-mail :

Téléphone :

Fax :

.....

Date et signature :

Le bulletin d'inscription est à faxer au +41 22 379 86 62 ou à expédier par courrier postal à notre adresse ci-dessous. Vous pouvez également vous inscrire par e-mail (cdbf-droit@unige.ch) ou en ligne sur le site du Centre de droit bancaire et financier (www.unige.ch/cdbf).

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le lundi 1^{er} octobre 2012.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de:

M. Gervais Muja

Centre de droit bancaire et financier

Université de Genève – Uni Mail

CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 86 52

Fax +41 22 379 86 62

Gervais.Muja@unige.ch